

Conseil communal de Rolle

Postulat pour que la Municipalité étudie :

« Les possibilités de renforcer le réseau de First Responders et l'accessibilité aux défibrillateurs »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Lors d'un arrêt cardio-respiratoire les premières minutes sont importantes, les chances de survie du patient diminuent d'environ 10% toutes les minutes. Afin de donner au patient le plus de chance et d'avoir le moins de séquelles, il est important de commencer une réanimation le plus précocement possible.

Le service sanitaire du canton de Vaud ne peut pas se permettre d'avoir des ambulances dans toutes les villes et les villages. Les emplacements des ambulances sont donc stratégiquement déterminés en fonction de la population et de la fréquence des interventions.

Sur la Côte nous comptons dans le dispositif cantonal 5 ambulances de jour et de 3 ambulances la nuit. Elles se situent à Aubonne (1 24/24 ; 1 12/24) ; Nyon 2 (24/24) et 1 (24/24) à Tolochenaz. Inévitablement entre l'annonce au 144, l'alarme, et le temps de trajet, de précieuses minutes s'écoulent.

Cette situation est connue de la santé publique vaudoise, qui a mis en place un réseau d'intervenants de proximité, les First Responders.

Les First Responders sont des bénévoles formés aux gestes de survie qui interviennent très rapidement sur le lieu d'un accident cardio-vasculaire, suite à une alarme du 144 sur les téléphones au travers de l'application « Momentum ».

En agissant à proximité de là où ils se trouvent, les First Responders permettent de gagner de précieuses minutes avant l'arrivée des secours professionnels et d'augmenter les chances de survie de la victime. Toute personne âgée de plus de 18ans possédant un Smartphone et ayant un certificat BLS-AED peut devenir First Responders.

Le réseau fonctionne actuellement très bien, et il devient de plus en plus rare pour les services de secours d'intervenir avant l'arrivée d'un first répondeur dans le cas d'ACR confirmé.

Pour exemple, les véhicules d'urgence de la gendarmerie et de Police sont équipés de défibrillateur. De plus, les policiers sont automatiquement alarmés à travers leur application qui se trouve sur leur téléphone de service. Vu que le territoire est quadrillé par les patrouilles qui sont sur le terrain, très régulièrement, se sont donc les patrouilles de Police qui initient les gestes de 1^{er} secours.

Bien que nous n'ayons pas de Police communale, nous avons sur notre territoire de nombreux collaborateurs communaux répartis sur le territoire communal, à l'instar de la sécurité publique et des employés de la voirie. Si nous leur en donnons les moyens, ces employés pourraient prendre une part importante dans le maillage du territoire par des First Responders, et donc intervenir plus rapidement auprès de nos habitants, augmentant ainsi de manière significative leur chance de survie et diminuerait l'importance de potentielles séquelles.

Une réanimation accompagnée d'une défibrillation précoce augment davantage les chances de survie.

La ville de Rolle est bien dotée en termes de défibrillateur semi-automatiques disponibles au public. Le site Vaud-Momentum en répertorie 7 sur le territoire rollois.

A l'exception de celui qui se trouve au tennis club de Rolle, disponible 24/24, avec un code fourni par le 144 en cas de besoin, les autres sont accessibles uniquement pendant les heures d'ouverture des bâtiments dans lesquels ils se trouvent. A l'instar de notre armée de l'air, il est donc conseillé de faire un ACR lors des heures d'ouverture des bureaux, si on veut augmenter ses chances de survie.

Pour que ces défibrillateurs, soient utiles et utilisés en cas de besoin, il faut également que leur emplacement soit signalisé et connu du grand public.

Pourtant relativement sensibilisé à la thématique, je fus moi-même surpris d'en trouver autant sur le territoire communal.

En plus d'encourager les membres du conseil à suivre des cours BLS & AED, ainsi que de télécharger l'application Momentum, le présent postulat et ses cosignataires demandent à la municipalité d'étudier :

- L'opportunité d'installer des défibrillateurs dans les véhicules les plus utilisés de la sécurité publique et éventuellement de la voirie. (Comme nous les trouvons dans les véhicules de Police et de Gendarmerie).
- Les moyens d'inciter et de sensibiliser les employés communaux et principalement de la voirie à s'engager en tant que First Responders.
- La possibilité de télécharger l'application Momentum sur les téléphones de fonction des fonctionnaires de la commune, du moins sur ceux enclin à intervenir rapidement.
- D'étudier si l'emplacement et l'accès à ces défibrillateurs est stratégique, aisé et correctement signalé.
- Les opportunités d'avertir nos habitants de la disponibilité et des emplacements des défibrillateurs.

Les cosignataires vous remercient de l'attention que vous réserverez à cet objet.

Rolle, le 11 novembre 2025

Signataires Postulat : « *Les possibilités de renforcer le réseau de First Responders et l'accessibilité aux défibrillateurs* »

[illegible]